

134
//

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ.

COLONIE DE LA MARTINIQUE

INAUGURATION
DU
JARDIN DESCLIEUX



FORT-DE-FRANCE
IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

1918.

133

INAUGURATION
DU
JARDIN DESCLIEUX



Le 14 juillet 1918, à 17 heures précises, M. le Gouverneur de la Martinique, accompagné de M. l'Administrateur de la Dominique, faisait son entrée au Jardin de Fort-de-France, aux accents de la Marche nationale jouée par la musique Sainte-Cécile. A côté du Chef de la colonie se trouvaient aussi : MM. le Secrétaire général, le Colonel Commandant supérieur des Troupes du groupe des Antilles, le Procureur général, Chef du service judiciaire, Audemar, membre du Conseil privé, le Maire de la ville de Fort-de-France et un grand nombre d'autres notabilités civiles et militaires, parmi lesquelles se remarquaient le Président et les Membres du conseil d'Administration de la société « Les Amis des Arbres et des souvenirs historiques ». Recus à la porte principale, qui s'ouvrait pour la première fois, par M. Bassières, Chef du service de l'Agriculture, entouré de son personnel, les invités furent aussitôt conduits en une courte visite, à travers les diverses sections du nouvel établissement ; puis l'on prit place, au centre du vaste jardin anglais, sous la tente d'une salle de tête improvisée, d'où le caractère officiel de la cérémonie n'avait heureusement pas exclu la présence de M^{mes} la Gouvernante, entourée de quelques dames, filles et femmes d'officiers ou de hauts fonctionnaires, — tandis que alentour se pressait un public nombreux et choisi.

Là, MM. Bassières et Baude prirent successivement la parole, le premier pour remercier l'Administration et le Conseil général de lui avoir permis d'accomplir une œuvre à la fois d'utilité et d'agrément, le second pour rappeler les services rendus à la Martinique et aux Antilles par Desclieux, l'importateur du caféier, dont le nouvel établissement portera le nom, trop longtemps oublié.

A son tour, M. le Gouverneur, dans une brillante improvisation, félicita le Chef du service de l'Agriculture et du résultat obtenu, lui promettant son concours pour l'organisation d'une école d'Agriculture ; il remercia ensuite, dans la personne de M. Baude, la Société qu'il préside de lui avoir suggéré l'acte de justice et de réparation historique, qu'il est heureux d'accomplir aujourd'hui.

Les discours terminés, au milieu des applaudissements, — on les lira plus loin, — M. le Gouverneur fut invité à planter, à l'un des ronds-points, un jeune *flamboyant*, dont

la riche floraison écarlate, qui coïncide toujours avec la fête de la République, — rappellera aux générations à venir une date et un fait mémorables de l'histoire économique de la Martinique.

Le Chef de la colonie et son escorte gagnèrent ensuite la sortie, tandis que deux magnifiques gerbes de roses étaient offertes par le Directeur du Jardin à Mesdames Guy et Braban.

Pendant le cours de la cérémonie, la musique Sainte-Cécile a fait entendre quelques-uns des meilleurs morceaux de son répertoire.

Après le départ du cortège officiel, de très nombreux promeneurs n'ont cessé, jusqu'à la tombée de la nuit, de se presser dans les allées, sur les bancs de repos ou autour du *Caïman*, par l'une des plus belles fins de journée qu'il fût donné de goûter, en cette saison maussade, après une longue série de jours pluvieux.

Discours de M. BASSIÈRES.

Monsieur le Gouverneur,
Monsieur l'Administrateur,
Mesdames,
Messieurs,

Je ne chercherai pas à dissimuler la très vive satisfaction que j'éprouve aujourd'hui à voir réunies dans cette enceinte les autorités civiles et militaires de la Martinique, en vue de consacrer l'achèvement d'une œuvre, modeste sans doute, mais qui me tenait personnellement à cœur et que je suis heureux d'avoir pu mener à bonne fin.

Je suis particulièrement reconnaissant à Monsieur le Gouverneur, d'avoir voulu marquer le succès de cette entreprise, que d'aucuns croyaient irréalisable, par une cérémonie qui, dans sa simplicité, emprunte néanmoins à notre fête nationale comme un reflet patriotique. C'est que le Jardin d'essais de Fort-de-France est lui aussi, en un certain sens, une œuvre de guerre, — étant une de ces nombreuses créations par lesquelles la colonie de la Martinique a manifesté sa pleine et entière confiance dans la Victoire

finale, sa foi inébranlable dans les destinées de la France immortelle, — en travaillant sans défaillance au perfectionnement de son outillage économique et à la préparation des luttes pacifiques de l'après-guerre. Car, en même temps qu'un lieu de promenade, il ne faut pas oublier que cet établissement est avant tout un lieu d'étude, un instrument de travail, destiné à favoriser l'accroissement de nos richesses agricoles, par la multiplication des meilleures espèces de végétaux utiles et la vulgarisation des méthodes de culture les plus perfectionnées.

Dans la voie de l'organisation des services agricoles et des jardins d'essais, la Martinique peut être fière de tenir le premier rang parmi toutes les anciennes colonies françaises ; mais elle est à son tour devancée par la plupart des possessions britanniques ses voisines. C'est pourquoi je suis heureux de saluer son Excellence M. l'Administrateur de la Dominique, dont la présence à cette solennité me paraît être d'un heureux augure. Elle présage, en effet, à mes yeux, la création et le développement de relations de voisinage de plus en plus étroites et suivies, — dont français et anglais auront également à se féliciter, — et où, quant à nous, nous trouverons notamment à puiser, au point de vue agricole, de précieux enseignements et des exemples suggestifs.

Dans la belle colonie dont M. Mahaffy est le Chef, comme du reste dans tout le groupe des West-Indies et en général dans toutes les possessions britanniques, l'agriculture tient incontestablement le premier rang parmi les occupations des habitants, comme dans les préoccupations du gouvernement. La Dominique est l'une de celles où l'influence bienfaisante d'un service d'agriculture largement organisé s'est le plus puissamment manifesté. En particulier, le Jardin botanique de Roseau est l'un des rouages les plus anciens et les plus utiles de ce vaste organisme dont le centre est à Barbade ; et si je ne craignais de former un rêve trop ambitieux, je souhaiterais que celui de Fort-de-France puisse un jour l'égalier par la richesse de sa flore, la fraîcheur embaumée de ses ombrages, le charme de ses perspectives, ainsi que par les services rendus à la population agricole.

*
**

Messieurs, c'est en 1911 que l'Administration de la

Martinique, d'accord avec le Conseil général, décida de créer un Jardin public, sur l'emplacement de l'ancien polygone d'artillerie, depuis longtemps déclassé. Ce n'était plus, à cette époque, qu'un vaste marécage d'une superficie de près de 7 hectares, utilisé en partie comme champ d'herbes, en partie comme débris d'immondices et dont l'aspect-offusquait notamment la vue des voyageurs, à l'entrée même de la ville. C'était enfin un refuge de malfaiteurs et un foyer d'émanations pestilentielles, dont se plaignait tout le voisinage et dont le Service de prophylaxie souhaitait vivement la disparition, dans l'intérêt de la santé publique.

En juillet 1912, j'achevais la préparation d'un projet complet du futur établissement, avec plan d'ensemble à grande échelle et devis estimatif de la dépense, documents qui furent approuvés par le Chef de la colonie, ainsi que par l'Assemblée locale. Néanmoins, aux budgets des années 1913 et 1914, il ne put être inscrit que des crédits tout à fait insuffisants pour permettre la mise à exécution de ce projet et c'est seulement en 1915, mais surtout en 1916 et 1917, qu'une exceptionnelle prospérité budgétaire permit de mettre à ma disposition les ressources relativement élevées qui étaient devenues nécessaires, en raison de la hausse considérable du matériel et de la main-d'œuvre. Dès lors, les travaux d'installation purent être poussés avec une grande activité et conduits rapidement. Dieu merci! à bonne fin. Tandis qu'au mois d'octobre 1917, tout paraissait encore à faire, — bien qu'en réalité des travaux préparatoires très importants, mais peu apparents, fussent à ce moment terminés ou en voie d'exécution, — avant la fin de l'année suivante, les aménagements essentiels au fonctionnement du Jardin d'essais étaient achevés, les principales plantations exécutées et, au 1^{er} janvier 1918, l'établissement était, — en attendant le jour de son inauguration officielle, — livré provisoirement au public, — qui en fait le fréquentait déjà assidûment depuis plusieurs mois.

Je ne m'appeserirai pas sur les difficultés d'ordre administratif et aussi d'ordre technique que j'ai rencontrées dans l'exécution de ces travaux, ni sur les efforts dépensés pour les surmonter. Ces difficultés furent telles, cependant, qu'à un certain moment la question se posa, non pas seulement dans le public, mais jusque dans les milieux officiels, de savoir s'il ne convenait pas d'abandonner un projet, dont

la réalisation apparaissait comme douteuse et en tout cas bien lointaine. Les uns semblaient craindre que les obstacles matériels rencontrés ne pussent jamais être surmontés, les autres que les résultats susceptibles d'être obtenus ne fussent pas de nature à justifier les dépenses élevées qu'ils ne manqueraient pas d'occasionner. Cela était-il nécessaire? Cela était-il possible? Telles sont les questions par quoi se résumait cet état d'esprit.

Malgré ce pessimisme presque général, — il s'est trouvé néanmoins, tant au Conseil général qu'à la Commission coloniale, une majorité d'hommes éclairés pour persévérer dans l'opinion que l'entreprise était utile et qu'elle n'était pas au-dessus des ressources d'une colonie comme la Martinique, dont on peut dire que les destinées résident exclusivement dans le travail de la terre et le développement du tourisme.

Cette décision fut évidemment dictée, — autant et plus peut-être que par une conviction profonde dans le succès d'une œuvre, que tant de gens condamnaient à l'avance. — par le désir évident de marquer, une fois de plus, au chef du service responsable, une confiance particulière et personnelle, — dont je sens tout le prix et que je me suis constamment efforcé de justifier. Ma reconnaissance n'en est que plus grande envers l'Assemblée locale, à la clairvoyance en même temps qu'à la bienveillance de laquelle je suis heureux de rendre ici un public hommage.

Si, au surplus, je ne me suis pas laissé impressionner par les critiques parfois très vives dont ce travail a été l'objet, en cours d'exécution, — c'est que j'ai toujours eu la conviction qu'elles étaient inspirées, non par une intention desobligeante ou un sentiment d'opposition systématique, mais par une connaissance insuffisante des éléments d'un problème nouveau.

C'est, en effet, la première fois qu'un jardin de cette étendue et de ce style était entrepris dans la colonie. Or, cette entreprise comportait certains travaux d'une nature particulière, avec lesquels le public était bien excusable de n'être pas familiarisé et dont il lui était par conséquent difficile d'apprécier l'importance réelle, l'opportunité ou l'état d'avancement.

Pour en juger à bon escient, une compétence spéciale

n'était pas seulement nécessaire ; il fallait encore en suivre l'exécution pour ainsi dire pas à pas. Car ils étaient de ceux qui ne laissent que peu ou point de traces apparentes et dont seuls des *attachements* minutieusement tenus permettent de fournir une représentation à peu près exacte, d'ailleurs intelligible pour les seuls initiés.

J'ai néanmoins reçu de quelques rares personnalités, dont la haute qualité compensait heureusement le nombre restreint, de précieux encouragements, qui m'ont consolé du pessimisme du plus grand nombre. J'y ai puisé le réconfort nécessaire pour poursuivre malgré tout la tâche que je m'étais assignée, et pour le faire méthodiquement, sans rien changer dans la conception ni dans l'ordre d'exécution d'un plan trop soigneusement étudié pour être, sans danger* modifié *ex-abrupto*, et surtout sans rien abrégé de certains travaux préparatoires qui pouvaient paraître longs et fastidieux, mais que je savais indispensables à la complète réussite de l'œuvre et à la garantie de son avenir.

C'est à cette occasion que vous m'avez dit un jour, Monsieur le Gouverneur : « Je compte sur vous pour nous faire un beau jardin! ». Je ne sais si j'ai réussi à vous donner sur ce point entière satisfaction ; mais ce que je puis assurer, c'est que je n'ai rien négligé pour y parvenir.

Vous m'excuserez facilement, je crois, Mesdames et Messieurs, si je ne vous fais pas ici le dénombrement des milliers de mètres cubes de terre labourée et déplacée en déblais ou en remblais, des centaines de mètres de tuyaux de drainage ou de conduite d'eau, posés dans le sous-sol, — des kilomètres d'allées tracées, chargées, cylindrées et sablées, — des centaines de milliers de boutures et de plants d'espèces végétales diverses mises en terre, soit dans les pépinières ou le verger, soit dans les jardins d'agrément, soit en bordure des pelouses et des massifs. Je ne vous imposerai pas non plus le décompte des journées de travailleurs, hommes et femmes, civils et prisonniers, qui ont été employées à l'exécution des travaux, ni des heures, des jours et des mois consacrés par mes dévoués collaborateurs et par moi-même aux études techniques sur le terrain et au cabinet ou à la conduite des chantiers.

Aussi bien, point n'est besoin d'une telle démonstration pour faire ressortir la somme énorme de travail que représente aujourd'hui cet établissement, avec ses 5 hectares de terre minutieusement cultivée. Pour qui a connu le terrain vague du polygone, — avant le début des travaux, — il suffira d'évoquer le souvenir de cet immense champ d'herbes, presque entièrement inondé en toute saison, de ces innombrables fondrières, de ces broussailles impénétrables et de ces montagnes de détritux variés, accumulés là pendant plus de 30 ans, pour qu'aussitôt apparaisse à l'esprit l'importance de la transformation qui s'y est opérée en quelques années.

*
* *

Tel qu'il s'offre aujourd'hui au public, le Jardin d'essais de Fort-de-France, — que M. le Gouverneur a décidé de nommer « Jardin Desclieux », en l'honneur de celui qui le premier a introduit le caféier à la Martinique et aux Antilles, — ce Jardin, dis-je, comprend : d'une part, un assez vaste jardin de promenade, dessiné partie dans le style anglais ou paysager et partie dans le style français ou régulier et d'autre part des services d'utilité, tels que : verger, pépinières, champs d'expérience, prairie artificielle, etc.

Aussitôt franchie la porte d'entrée, c'est le jardin anglais qui s'offre d'abord à la vue, avec son cadre de manguiers touffus et de filaos géants, la sinuosité tuyante de ses allées sablées, ses pelouses gazonnées, parsemées de corbeilles fleuries et de massifs d'arbustes aux feuillages infiniment variés de nuance et de forme. On y remarque notamment des bordures de *Tradescentia*, des massifs d'*Acalypha*, d'*Hibiscus*, de *Panax*, d'*Aralia*, de *Crotons*, d'*Eranthemum*, d'*Ixora*, de *Coleus*, de *Dracoena*; des corbeilles de *Cannas*, de *Tubéreuses*, d'*Amarantes*, de *Dahlias*, et quelques arbres isolés parsemant les pelouses.

Le jardin fleuriste, au tracé géométrique, s'encadre entre une allée grandissante de lilas du Japon, qui le sépare du jardin anglais et une haie d'*acalyphas* aux tons bronzés. Il se compose de trois figures symétriquement disposées, dont deux rectangulaires aux extrémités et celle du milieu en forme de croix de guerre. Deux cents rosiers de 50 variétés différentes, choisies parmi les plus belles et

les mieux adaptées aux climats chauds, garnissent le pourtour des pièces carrées, ainsi que la croix de guerre, dont le centre est surmonté d'un latanier de Bourbon. Les plates-bandes sont en outre garnies de *Coreopsis*, de Balsamines, de pervenches de Madagascar, de tubéreuses, d'althéas, etc. A l'intérieur des pièces carrées, de simples parterres de gazon.

Le jardin fruitier ou verger et les pépinières forment un ensemble, qui se trouve séparé des jardins d'agrément par une allée droite de 350 mètres de longueur, bordée d'une double rangée d'environ une centaine de jeunes bois d'Inde. Sur la droite, ce sont les collections d'arbres fruitiers qui apparaissent d'abord : manguiers greffés, orangers de toutes sortes, litchis, mangoustans, avocats, papayers, etc., — en tout plus de 150 sujets, dont quelques-uns se sont déjà plusieurs fois couverts de fruits et de fleurs, — bien que leur plantation ne date que de trois ans, pour les plus âgés.

Les pépinières, qui font suite au verger, ont la forme d'un long rectangle, divisé dans le sens de la longueur en quatre sections égales. Les deux sections extrêmes sont abritées par des charpentes, toutes enguirlandées de plantes grimpanes et de lianes ornementales, — à l'ombre desquelles poussent les plantes délicates, qui craignent dans leur jeune âge les rayons directs du soleil. Les deux sections moyennes ne sont pas couvertes, — étant réservées aux espèces plus rustiques et qui n'ont pas besoin d'ombre pour germer et croître. Quant aux espèces exceptionnellement fragiles, dont les semences ne germent ou dont les boutures ne s'enracinent que dans des conditions spéciales de chaleur et d'humidité, — leur multiplication a lieu dans quatre baches en maçonnerie, garnies de chassis vitrés, sortes de petites serres basses, qui se trouvent adossées aux charpentes-abris.

En face des pépinières, sur la main gauche, s'étendent les champs d'expérience réservés spécialement à l'acclimatement et à la sélection des plantes alimentaires indigènes ou introduites.

Quant à l'eau nécessaire aux arrosages, elle est fournie aux pépinières par un puits de 6 mètres de profondeur, muni d'une pompe à chapelet, qui la distribue dans des

puisards en maçonnerie, à l'aide de tuyaux métalliques souterrains. Une pompe d'arrosage montée sur brouette et qui se déplace le long de l'allée principale, aspire l'eau dans les puisards et la répand dans un rayon de 15 mètres, jusque sur les planches les plus éloignées, au moyen d'un long tuyau de refoulement terminé par une lance.

L'arrosage des jarlins d'agréments est également assuré par une tuyauterie souterraine, qui ici est alimentée par un réservoir métallique de 10,000 litres de capacité, monté sur un pylone en fer et dont le niveau supérieur est à 6 mètres au-dessus du niveau moyen des terrains arrosés. Au pied de ce pylone se trouve un puisard, qui reçoit l'eau provenant d'une canalisation urbaine déclassée : une pompe à manège, actionnée par une forte mule, élève l'eau de ce puisard au sommet du réservoir, d'où elle se répand dans toutes les parties du jardin et alimente 36 bouches d'arrosage, desservies à leur tour par des appareils sur chariots à roulettes, permettant l'arrosage à la lance dans un rayon de 15 mètres autour de chaque bouche. Le système fonctionne à souhait, ainsi que l'a déjà démontré l'expérience de ces deux dernières saisons sèches, où à aucun moment l'eau n'a fait défaut, malgré une très grande dépense journalière.

En ce qui concerne les eaux nuisibles, qui s'accumulent facilement sur ce terrain disposé en cuvette, au pied d'une ceinture de collines escarpées, l'évacuation en a été assurée au moyen d'un système de drains souterrains en poterie et d'un canal de ceinture à ciel ouvert, se déversant l'un et l'autre dans la ravine voisine. Ce système fonctionne également dans les meilleures conditions, ainsi que le prouve l'état actuel de parfait assèchement du terrain, après une longue série de jours pluvieux.

*
**

Messieurs, j'en ai fini avec cette description, peut-être trop technique et un peu fastidieuse. Je m'excuse de n'avoir pas su la faire plus attrayante, en y mêlant davantage, aux jolies fleurs dont je vous ai dit les noms barbares, les fleurs plus belles de la rhétorique. Mais : *non licet omnibus addere Corinthum!*

Permettez-moi néanmoins d'ajouter un détail : avant même son ouverture officielle au public, cet établissement a distribué aux agriculteurs, en 1917, exactement 61,357 plants d'espèces diverses.

Rappelons d'autre part qu'il est, depuis près d'un an déjà, visité avec assiduité par un nombre chaque jour plus grand de promeneurs, parmi lesquels dominent les femmes, les jeunes filles et les enfants, clientèle charmante qu'attirent plus particulièrement sans doute et le parfum des fleurs et cette fraîcheur et cette verdure, qui prédisposent à la rêverie, et le fin gravier des allées, invitant à la course et cette large échappée sur les mornes environnants, qui réjouit la vue et d'où nous vient l'air pur et frais de la campagne.

Cet empressement de la population à recourir à ses pépinières, comme à fréquenter ses promenades, ne fait-il pas favorablement augurer de son avenir et n'indique-t-il pas clairement que ce jardin répond à un réel besoin ?

Sans doute, l'œuvre est encore loin d'être parfaite. Elle est du moins essentiellement perfectible ; car la perfection d'un jardin est fonction d'une part du temps, qui fait la beauté des massifs et des plantations d'arbres isolés ou d'alignement, et d'autre part du luxe qui peut y être dépensé, tant en main-d'œuvre pour l'entretien minutieux des allées, pelouses et parterres, qu'en aménagements matériels et travaux d'art de toute sorte.

Je me suis efforcé de réaliser ici, avec les moyens dont je disposais, un minimum d'attrait, de confort et d'esthétique qui, je l'espère, suffira momentanément du moins à rendre agréable et utile aux habitants, ainsi qu'aux touristes étrangers, la fréquentation de l'établissement. Plus tard et progressivement, cette ébauche pourra être complétée, perfectionnée, jusqu'à en faire l'un des plus beaux jardins de nos régions. La fertilité du sol, la douceur du climat martiniquais et l'exceptionnelle puissance de végétation qui le caractérise s'y prêteront complaisamment. D'autre part, le plan général de l'établissement est assez largement conçu, pour admettre sans modification essentielle toutes les améliorations, tous les embellissements successifs que l'on voudra y introduire.

C'est ainsi que la façade principale pourra être ornée d'une belle grille en fer forgé, qu'à côté de ce modeste abri rustique d'où je parle en ce moment pourra s'élever une construction plus riche, un kiosque à musiciens en ferronnerie sur soubassement en maçonnerie, — que du centre du jardin français pourra jaillir au soleil un limpide jet d'eau, — que sur certaines pelouses pourront se dresser une volière d'oiseaux rares des Guyanes et des Antilles, un aquarium et toute une petite ménagerie renfermant les spécimens les plus curieux de la faune si riche de ces régions.

Mais, il est un *desideratum* d'un autre ordre, dont la réalisation me paraît autrement désirable et urgente, comme intéressant plus directement l'avenir économique de la colonie. A l'angle nord-ouest du jardin anglais, un emplacement légèrement surélevé par rapport à l'ensemble attend en effet l'édification de la maison principale, — coquet pavillon, dont les plans et devis sont prêts depuis longtemps et qui doit contenir le logement et les bureaux du Directeur, — ainsi que les salles de cours de la future Ecole d'agriculture.

Vous confierai-je, Mesdames et Messieurs, que cette partie encore inéxecutée de mon programme est celle-là précisément qui me tient le plus à cœur? Vous avouerez que, dans mon esprit, ce jardin n'a jamais été que le moyen, dont l'Ecole était, sinon le seul, du moins le principal but, — et qu'à mes yeux, rien en somme n'aura été fait, tant que ne fonctionnera pas cet établissement d'enseignement agricole, dont la création demeure l'objet de la suprême ambition de ma modeste carrière?

Le Conseil général, d'accord avec l'Administration, a pris envers la population rurale de ce pays, l'engagement que l'Ecole d'agriculture, momentanément fermée, après une trop courte expérience, rouvrirait ses portes, dès que le jardin du Polygone serait à même de fournir les ressources indispensables à l'instruction pratique des élèves. Qu'il me soit permis, en terminant, de rappeler respectueusement cette promesse à Messieurs les Conseillers généraux ici présents et d'exprimer le ferme espoir qu'elle sera bientôt réalisée.

Discours de M. BAUDE

Monsieur le Gouverneur,

Vous avez bien voulu appeler la Société les « Amis des Arbres et des Souvenirs historiques » à prendre part à cette belle fête, estimant que l'inauguration d'un jardin public ne pouvait nous être indifférente et n'est pas étrangère au but que nous poursuivons. Merci, Monsieur le Gouverneur. Quand vous allez, dans un instant, planter un arbre au milieu de ces parterres fleuris, vous donnerez à notre œuvre une marque éclatante de votre adhésion en même temps que vous consacrerez dans un des coins les plus charmants de Fort-de-France le souvenir du Chef éminent qui sait si bien s'intéresser à tout ce qui concerne la Martinique, son avenir et son développement.

Vous vous êtes rappelé aussi, Monsieur le Gouverneur, que nous vous avons exprimé le vœu de donner à ce jardin le nom de Desclieux, et, accueillant cette prière avec votre sollicitude jamais lassée, vous nous avez invités à dire ici même combien nous sommes heureux de voir perpétuer la mémoire d'un des bienfaiteurs de notre pays.

C'est, en effet, Desclieux, chacun le sait, qui a importé à la Martinique le premier plant de café, vers 1720. Lui-même l'a raconté dans une lettre aussi simple qu'intéressante que l'histoire a conservée « Il est inutile d'entrer, dit-il, dans le détail des soins infinis qu'il me fallut donner à cette plante délicate pendant une longue traversée... Je ne puis cependant m'empêcher de dire que l'eau devenant très rare dans le vaisseau qui me portait, et n'étant distribuée à chacun qu'avec mesure, je partageai avec ma plante chérie le peu qu'on m'en donna. Je fus à peine débarqué à la Martinique que je plantai dans un terrain convenable et bien préparé cet arbuste précieux, qui m'était encore devenu plus cher par les dangers qu'il avait courus et par les soins qu'il m'avait coûtés. »

C'est donc au prix de dures privations qu'il réussit à sauver ce plant. Il le multiplia au point que la Martinique et les îles voisines se couvrirent de caféières avec une rapidité qu'on a peut-être exagérée et qui semble légende.

daire. Heureuse légende à laquelle nous devons en partie d'avoir pu conserver le nom de Desclieux et le souvenir de son acte de dévouement !

Quoiqu'il en soit, le café resta longtemps une des plantes favorites des colons, surtout des « petits habitants », et contribua à enrichir le pays et à lui faire atteindre, vers la fin du 18^e siècle, un haut degré de prospérité.

Desclieux, depuis quelque temps déjà, habitait la Martinique, et c'est à sa requête qu'en 1713, les lettres d'anoblissement de son grand-père, conseiller échevin de la ville de Drepepe, étaient enregistrées au Conseil Souverain de la Martinique, ainsi que l'attestent encore nos archives locales.

Plus tard, il fut nommé Gouverneur de la Guadeloupe. Son administration, qui dura 15 ans, fut énergique, généreuse et prévoyante.

Mais sa santé s'étant affaiblie, il se retira à la Martinique.

C'est ainsi qu'il côtoya plusieurs fois, et visita peut-être l'île la plus rapprochée de la nôtre, la gracieuse Dominique, que vous dirigez avec tant de compétence, Monsieur l'Administrateur, et à laquelle nous rattachent les liens d'une amitié déjà ancienne.

Desclieux passa donc le reste de ses jours sur son habitation du Prêcheur, pauvre, parce que sa libéralité avait soulagé toutes les infortunes et qu'il avait dû tribuer aux malheureux les débris de son immense patrimoine.

Tel fut l'homme dont le nom est resté illustre et qui a droit à toute notre reconnaissance !

Jusqu'aujourd'hui cependant il n'existait ici aucune marque de cette gratitude : aucun monument ne lui a été élevé, aucune rue, place ou commune ne porte son nom. Nos aînés, à la vérité, y ont pensé. Déjà, le 30 pluviôse an XI, l'un de nos Gouverneurs, l'amiral Villaret-Joyeuse, ordonnait qu'un monument serait élevé à sa mémoire devant le théâtre de Saint-Pierre, pour consacrer, dit l'arrêté, le souvenir « du bon citoyen qui le premier introduisit dans l'île la plante à laquelle elle doit sa renommée et sa prospérité ». Cette décision n'a pas été exécutée. Mais la dette contractée envers Desclieux n'a pas prescrit, et il vous était réservé, Monsieur le Gouverneur, de la payer aujourd'hui et de réparer ainsi une injuste négligence.

Par une heureuse coïncidence, le même arrêté ordonnait aussi de créer un jardin botanique à Saint-Pierre au pied du Parnasse. Les éruptions volcaniques de 1902 ont détruit notre superbe jardin des plantes et voici que celui dont nous ont doté la sollicitude de l'Administration et du Conseil général et les soins incessants du dévoué Chef du service de l'Agriculture portera le nom de Desclieux !

Ce nom, Monsieur le Gouverneur, vous l'avez inscrit à la porte d'entrée de ce magnifique établissement. Grâce à vous, il fera connaître à nos enfants, il nous rappellera à tous l'homme de bien à qui les Antilles ont dû pendant longtemps leur grande fortune.

Au nom de la Société des Souvenirs historiques, au nom de mes compatriotes, je vous remercie encore une fois, Monsieur le Gouverneur, et, saluant respectueusement la mémoire de Desclieux, je lui rends l'hommage de l'admiration et de la reconnaissance de la Martinique.



